

## **BLUE SHARK POWER SYSTEM**

Société Anonyme au capital de 1 100 000 Euros  
Siège Social: 5, Allées de Tourny – 33000 Bordeaux  
792 479 974 R.C.S Bordeaux

### **RAPPORT DE GESTION RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

Chers actionnaires,

Conformément aux dispositions des articles L. 225-100 et suivants du Code de commerce, nous vous avons réunis en assemblée générale pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 et soumettre à votre approbation les comptes sociaux de cet exercice.

Au préalable, nous vous rappelons que la crise du Coronavirus a affecté de nombreuses Société et spécialement les Sociétés comme la nôtre et travaillant sur l'export. Cette situation devrait rester provisoire et évoluer vers une direction plus positive.

#### **1.1 ACTIVITES**

##### **1.1.1. Présentation générale de la Société**

###### **1.1.1.1 Historique**

Fondée en 2013 la Société a eu dès sa création l'ambition de devenir un acteur majeur et indépendant de la production d'électricité renouvelable marine et fluviale.

En effet, après plus de 10 années de recherches, la fabrication de quatre prototypes et un essai concluant de plusieurs mois en 2012, la Société a été constituée en 2013 pour créer et accéder à un nouveau marché mondial évalué à plusieurs milliards de dollars, jugeant que la technologie était prête à être commercialisée et déployée.

La Société s'est d'abord positionnée sur les pays et sites fonctionnant principalement au diesel pour remplacer cette énergie fossile très chère et très polluante par des turbines Blue Shark.

Le rôle actuel de la Société est donc de continuer à travailler à la conclusion de nouveaux contrats, partout dans le monde et de faire connaître cette nouvelle source d'énergie très compétitive face aux énergies fossiles et renouvelables intermittentes.

Il sera donc rappelé, une nouvelle fois, aux actionnaires que la Société est tournée vers le futur proche et non pas sur des performances financières antérieures puisqu'il s'agit de conquérir et de créer un nouveau marché qui n'existe pas encore et que la Société contribue, par son action, à l'émergence de ce nouveau marché hydro-cinétique dans le cadre de la transition énergétique et écologique.

Dès l'année 2014 la Société a su commencer à développer des relations avec des clients (États) Gibraltar, Chine et Vietnam. Elle a poursuivi sa dynamique en 2015 et 2016, en signant deux contrats en Chine. En 2018, la Société a signé deux nouveaux protocoles d'accord à Djibouti et en Grèce pour respectivement 120 MW et 30 MW. Nous noterons une accélération des demandes des pays au fur et à mesure de la prise en compte de cette nouvelle énergie dans la stratégie de leur transition énergétique mais aussi tout simplement pour créer de l'énergie là où elle n'existe pas.

La stratégie de la Société s'appuie sur trois piliers : 1-Vente de machines à un développeur ou un état. 2-Établissement de joints Ventures avec des états ou collectivités publiques. 3-Exploitation directe avec levée de fonds et crédits bancaires adaptés.

## **1.2 Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice 2020**

Sur l'exercice 2020, la Société a enregistré un chiffre d'affaires négatif, ce qui est exceptionnel. En effet nous n'avons pas pu mettre en œuvre nos contrats notamment sur l'Himalaya où nous devions équiper une ville importante afin de lui fournir un complément d'énergie indispensable. Rien n'indique que ce contrat ne pourra se réactiver dans le futur si la situation sanitaire et géopolitique se stabilise. Ce contrat est donc suspendu jusqu'à nouvel ordre et le chiffre d'affaire correspondant est provisoirement annulé.

Il était prévu de facturer une première machine à Djibouti, mais il semblerait que le développeur, la Société Weco-Weco, elle-même signataire directe avec le gouvernement de Djibouti, soit entrain de fabriquer un prototype issu de notre technologie et sans notre accord. Bien entendu, nous attendons de voir la suite des événements avant de lancer une procédure internationale avec le concours du gouvernement Français.

Au cours de l'année 2020, Nous avons également signé un accord important en Afrique et la crise sanitaire nous a empêché d'effectuer nos études sur place pour une installation d'environ 15 turbines Blue Shark. Nous avons passé un accord avec une Société Américaine pour le financement et les travaux d'installation.

De même, nos projets aux Caraïbes ont été gelés faute de pouvoir voyager et d'y envoyer nos équipes.

Par ailleurs, les éléments suivants sont à signaler :

- Nous avons entrepris en 2020 des discussions avec certains investisseurs identifiés qui désirent entrer au capital de la Société et dans tous les projets d'installation de nos hydroliennes.

-Les perspectives sont donc encore bonnes pour la Société, malgré les aléas sanitaires, et la mise en place d'une première ferme hydrolienne conséquente prévue dès 2022 devraient donner à la Société une crédibilité mondiale et la faire apparaître comme un des leaders du secteur.

## **1.3 Risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée**

Le marché de l'efficacité énergétique industrielle s'est amélioré en 2020 avec la remontée du prix de l'électricité en même temps que la remontée du prix du pétrole. Cette tendance devrait s'aggraver dans les prochaines années L'incertitude peut venir d'une réticence, en France, à considérer l'énergie hydro cinétique comme mature et viable à l'inverse de nombreux pays. Ces réticences sont dues à d'autres choix industriels de grande ampleur, au nucléaire et à l'échec d'un acteur industriel Français de

premier plan en 2018 dont la technologie hydrolienne n'avait aucune chance de prospérer. Cependant la Société n'est focalisée pour l'instant que vers l'export et donc garde une crédibilité intacte sur de nombreux pays.

Le risque serait d'être en position d'attente trop longue et épuiser les ressources mais la Société s'active à la signature de nouveaux contrats et a été approché par plusieurs financeurs internationaux pour ses opérations. De plus plusieurs investisseurs sont déjà positionnés pour entrer au Capital de la Société.

A la fin de l'exercice 2020, on peut considérer la trésorerie de la Société comme assez faible, malgré le peu de titres mis sur le marché des actions de la part de notre actionnaire principale qui s'est engagé à nous reverser le produit des ventes de ses actions.

#### **1.4 Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice 2020**

Depuis le 31 décembre 2020, date de la clôture de l'exercice, la survenance des événements importants suivants est à signaler :

-Des contrats ont été négociés dans plusieurs pays en attendant de nous rendre sur place.

-La Société a opéré une approche stratégique de coopération avec un grand groupe Canadien qui devrait fournir les stockages d'énergie, s'il y a lieu, et coopérer sur l'installation des réseaux électriques locaux.

D'autre part :

Le titre boursier a subi des attaques dont nous nous avons finalement identifié les auteurs.

Un procès nous oppose à notre listing sponsor à qui nous reprochons un certain nombre de griefs et nous avons gagné la procédure de référé. Nous sommes à présent au fond de l'affaire.

Nous avons donc été contraint de suspendre la cotation du titre puisque des acteurs, à présent identifiés, ont manipulé les cours et posé des ordres importants de ventes ne visant qu'à faire baisser la valeur du titre. Nous reprendrons la cotation lorsque ces personnes auront été contraintes d'arrêter leur agissement par la loi. Les actionnaires sont donc encouragés à rester patients et attendre la reprise de cotation qui sera plus sereine.

D'autre part, une augmentation de capital devrait avoir lieu avant la fin de l'année 2021 avec des investisseurs identifiés et une Assemblée Générale extraordinaire devrait avoir lieu à cet égard.

Tous les points exposés dans ce paragraphe feront l'objet de communiqués officiels dès leur événement ou signature, ainsi tous les actionnaires seront informés au fur et à mesure des actions entreprises et des contrats signés.

#### **1.5 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

La Société a recherché une méthode permettant une rapidité de fabrication en séries des pièces en fibres de carbone constituant les parties des turbines en un seul bloc. Elle s'est appuyée sur le savoir-faire de plusieurs sociétés spécialisées en France et aux USA.

Des progrès importants d'amélioration des performances de notre technologie ont été atteints et la Société devrait bénéficier à terme d'une technologie absolument unique dans le domaine de l'hydrocinétique.

## 1.6 Activité liée à la pollution

Néant

## 2 INFORMATIONS SUR LE BILAN

### 2.1 Dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que la Société n'a pas procédé à la distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

### 2.2 Méthode de présentation des comptes

Aucun changement n'a été opéré sur la méthode de présentation du Bilan par rapport aux années antérieures.

### 2.3 Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

Article D.444-I –1 : factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

A) Nombre de factures	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	Total 1 Jour et +
5						
Montant total HT					35125	35125
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice					11%	
B/ Factures exclues du A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisée	NEANT					NEANT
C/ Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal –art. L.441-6 ou L.443-1 du Code de Commerce						Délai légal

Article D.444-I –2: factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

A) Nombre de factures	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	Total 1 Jour et plus
1						
Montant total HT					130000	
Pourcentage du montant total des ventes HT de l'exercice					100%	
B/ Factures exclues du A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisée	NEANT					NEANT
C/ Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal –art. L.441-6 ou L.443-1 du Code de Commerce						Délai légal

### 2.4 FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous rappelons que notre Société ne détient aucune filiale ni participation pour l'instant.

## **2.5 ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL AU DERNIER JOUR DEL'EXERCICE ECOULE**

A la clôture de l'exercice 2020, le capital social ne comprenait pas d'actions de salariés faisant l'objet d'une gestion collective ou dont les intéressés n'avaient pas la libre disposition, au sens des dispositions du premier alinéa de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

## **2.6 MONTANT DES DEPENSES ET FRAIS VISES A L'ARTICLE 39-4 DU CODE GENERAL DES IMPOTS**

Conformément aux dispositions des articles 39-4 et 223 quater du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de la Société de l'exercice écoulé ne contiennent pas de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

## **2.7 RAPPORT SUR LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 alinéa 6 du Code de commerce, vous trouverez dans le présent paragraphe le rapport du conseil d'administration sur la gouvernance d'entreprise. Le présent paragraphe comporte l'ensemble des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce pour les sociétés dont les titres ne sont pas admis sur un marché réglementé, Euronext Access n'étant pas, à proprement dire, un marché réglementé.

## **ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE**

Liste des mandats et fonctions :

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-41° du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

<b>Nom et Fonction(s) au sein de la Société</b>	<b>Autres mandats et fonctions exercés dans toute autre société</b>
<b>M. Philippe Rebboah</b> : Président Directeur Général	Président de Helios Holding- Président de Helios Gem
<b>M. Marc Antoine Réol</b> : Administrateur	Néant
<b>Mme Eugénie Schellen</b> : Administratrice	Néant

Point sur les mandats en cours :

Nous vous présentons la liste et la durée des mandats en cours dans la Société.

L'Assemblée Générale ordinaire du 21/10/ 2019 à, nommé en qualité d'administrateur, Monsieur Philippe Rebboah, pour une durée de six (6) ans à compter de l'assemblée, soit jusqu'à l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes clos au 31 décembre 2025.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 21/10/ 2109 à, nommé en qualité d'administrateur, Monsieur Marc Antoine Réol, pour une durée de six (6) ans à compter de l'assemblée, soit jusqu'à l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes clos au 31 décembre 2025

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 21/10/2109 à, nommé en qualité d'administrateur, Madame Eugénie Schellen, pour une durée de six (6) ans à compter de l'assemblée, soit jusqu'à l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes clos au 31 décembre 2025.

## RAPPORT SUR LES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Il n'y a pas eu de délégation en cette matière depuis la transformation en Société Anonyme en date du 4 Mai 2018.

### CONVENTIONS CONCLUES AVEC LES MANDATAIRES SOCIAUX

- 1) Conventions réglementées au cours de 2020 (Article L. 227-10 du Code de commerce) :

Néant.

- 2) Cautions, avals et garanties donnés par la Société à des tiers :

Néant.

- 3) Conventions intervenues entre un mandataire social de la Société ou un actionnaire détenant plus de 10% et une société dont la Société détient, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital :

Néant.

### TABLEAU DES RESULTATS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de commerce, vous trouverez ci-joint le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des deux derniers exercices, la Société n'étant soumise aux dites dispositions uniquement depuis l'exercice 2018.

Nature des indications	2020	2019
Capital Social	1100000	1100000
Nombre d'actions émises	5500000	5500000
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes.	-	-
Par conversion d'obligations	-	-
Par exercice de droits de souscription	-	-
Chiffre d'affaires hors taxes	-112449	143421
Résultats avant impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions	- 104 189	-77967
Impôt sur le bénéfice	-	-
Résultat après impôts, participation et dotations aux amortissements et provisions.	-104189	-77967
Résultat distribué	0	0
Effectif des salariés de l'exercice	0	0

- 4) OPTIONS D'ACHAT OU DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS RESERVEES AU PERSONNEL SALARIE DE L'ENTREPRISE :

Néant.

- 5) OPERATIONS EFFECTUEES PAR LA SOCIETE SUR SES PROPRES ACTIONS :

Néant.

Fait, le 25 Septembre 2021

Le Conseil d'administration.